

CONSEILS PRATIQUES

COM_PRA_019_002

SMIA
prévention & santé au travail

- Ces protections sont à mettre sur une peau propre, saine et sèche sans irritation ou eczéma (incompatible avec tout traitement dermatologique). En cas de projection accidentelle dans les yeux de ces protections cutanées, rincer abondamment avec de l'eau (douchette oculaire, flacon rince-oeil...). En cas de gêne persistante, de sensation de brûlure..., consulter un médecin.
- Stockage et conditionnement du produit : se référer aux recommandations du fabricant.
- Période d'utilisation après ouverture : voir indications sur l'emballage.
- Fiches de données de sécurité : se rapprocher du fabricant.

Plus d'informations sur
notre site Internet !



“
Nos conseillères EPI vous
accompagnent !
N'hésitez pas à les contacter
pour des conseils
personnalisés.



02 41 47 92 92



<https://smia.sante-travail.net>



epi.smia@sante-travail.net



25 rue Carl Linné,
49000 Angers

8 septembre 2025

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PAYS DE LA LOIRE

En Pays de la Loire, des services de prévention et de santé au travail en proximité des entreprises.



presanse-paysdelaloire.fr

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

EPI - ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION CUTANÉE

VOtre métier vous colle à la peau !

Bien choisir votre protection cutanée permet de vous protéger au quotidien des risques présents à votre poste. Le SMIA vous accompagne pour faire le bon choix d'Équipements de Protection Individuelle.

CONSEILLER

ACCOMPAGNER

PRÉVENIR

À SAVOIR

La peau est l'organe le plus grand et l'un des plus important du corps humain. C'est une barrière naturelle sensible, c'est pourquoi il faut la protéger contre les risques mécaniques, chimiques, thermiques... Cette barrière naturelle est mise à l'épreuve en fonction des différentes conditions de travail (produits utilisés, tâches réalisées, ambiances thermiques...).



TYPES DE PRODUITS

La protection avant-travail

- Elle se décline sous différentes formes (crème, gel, spray, poudre). Elle permet de protéger, prévenir ou limiter les effets agressifs des produits utilisés et facilite le nettoyage de la peau.
- Elle s'adapte en fonction des détergents, des encres ou des graisses, des peintures, des huiles, des vernis (substances liposolubles) utilisés. Elle s'applique avant chaque prise de poste.
- Attention : certaines protections cutanées ne sont pas compatibles avec le port de gants et d'autres ne conviennent pas au visage.
- Lors du port de chaussures ou de bottes de sécurité, l'utilisation de spray ou de poudre est à privilégier pour une action déodorante, désinfectante, antibactérienne et antimycosique, en complément de porter des chaussettes propres et sèches.

LE LAVAGE

- Le lavage des mains avec des produits lessiviels (liquide vaisselle, shampoing...), des solvants, des diluants est à proscrire, ainsi que l'utilisation de produits ou de matériels abrasifs pour l'élimination des salissures tenaces.
- Il faut adapter le produit de lavage (crème, gel ou pâte) selon la nature et le degré de salissures du contaminant et des agents irritants.

LE SOIN

- Les propriétés d'hydratation du soin permettent de renforcer l'élasticité de la peau, de conserver une peau douce, saine et souple, tout en évitant le dessèchement.

LES ÉTAPES DU LAVAGE DES MAINS ET DE L'APPLICATION DE LA CRÈME



Paume contre paume



Entre les doigts



Le dos des mains



Le bout des doigts et des ongles



Les pouces